

# Profil statistique des psychothérapeutes

**La présente édition de l'annuaire de la FF2P comprend 1 053 psychothérapeutes dont 73 % de femmes et 27 % d'hommes.**

Le profil statistique du psychothérapeute le définit avec un âge moyen de *51 ans* et un niveau d'études universitaires d'une moyenne de *bac+4* (*avant* sa formation de psychothérapeute). Ces études ont été effectuées en priorité dans les champs de la psychologie, des sciences humaines, de la médecine ainsi que dans le domaine social.

Dans la quasi-totalité des cas, le psychothérapeute a déjà pratiqué un premier métier avant celui de psychothérapeute — qu'il a *commencé à l'âge de 38 ans* et qu'il exerce déjà *depuis 13 ans*, en moyenne statistique.

88 % des praticiens enregistrés dans cet annuaire exercent en cabinet libéral.

Les psychothérapies sont habituellement effectuées en séances individuelles (90 %) ; en outre, des séances de thérapie en groupe sont assurées par plus de la moitié des professionnels. Dans les trois-quarts des cas, la méthode principale de travail appartient au courant des psychothérapies humanistes-existentielles.

Enfin, si la région parisienne rassemble 28 % des professionnels, l'implantation de 72 % des psychothérapeutes dans le reste de la France témoigne du fait qu'aujourd'hui, la psychothérapie n'est pas l'apanage de Paris et de sa région mais qu'elle est largement présente ailleurs.

En résumé, l'ensemble de ces chiffres statistiques dessine le profil d'une personne mature ayant fait un choix volontaire et significatif qui l'a conduite, après quatre années de formation en psychothérapie dans un institut privé (*niveau moyen de sortie : bac+8*) à exercer la profession de psychothérapeute en cabinet libéral.

## Chiffres statistiques détaillés (13/07/2005)

- **Nombre total de praticiens inscrits** dans la présente édition de cet annuaire : **1 082**
- **Sexe** : 73 % de femmes 27 % d'hommes
- **Âge statistique moyen** : 52 ans
- **Ancienneté moyenne d'exercice** : 13 ans.
- **Niveau universitaire de base** :
  - Bac+3 ou davantage 71 % (dont bac+5 à bac+16 : 33 %)
  - Bac, +1, +2 20 %
  - Non bacheliers 9 %
- **Type d'études poursuivies (Niveau statistique moyen des études préalables : bac+4)** :

- Psychologiques 41 %
- Sciences humaines 37 %
- Médicales 19 %
- Sociales 15 %
- Scientifiques 9 %
- Commerciales 7 %
- Juridiques 5 %
- Autres 18 %

*(le total dépasse 100 % car plusieurs ont poursuivi des études dans deux champs différents).*

• **Cadre d'exercice :**

- en profession libérale 88 %
- en institution 21 %.

• **Exercice de la psychothérapie :**

- en séances individuelles 90 %
- en sessions de groupe 54 %.

• **Courant psychothérapeutique principal de référence :**

- Humaniste 73 %
- Multiréférentiel 15 %
- Analytique 8 %
- Systémique 3 %
- Cognitivo-comportemental 1 %

• **Lieu d'exercice :**

- Région parisienne 28 %
- Rhône-Alpes 13 %
- Provence-Côte d'Azur 9 %
- Midi-Pyrénées 4 %
- Alsace 4 %
- Aquitaine 4 %
- Les autres régions ne dépassent pas 3 %